



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

protection

Question écrite n° 89082

### Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les compléments alimentaires. Ce mode d'alimentation connaît une forte progression sans que l'information aux consommateurs soit véritablement assurée et sans véritable statut. S'ils s'avèrent utiles dans des situations particulières, leur indication est souvent discutable. Il peut y avoir des dépassements des limites de sécurité pour certains nutriments, vitamines ou minéraux dont les effets sont encore mal connus avec, semble-t-il, des risques hépatiques et digestifs. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'état actuel des études sur l'utilité médicale de ce mode d'alimentation et ce qu'elle envisage de faire sur le plan d'une meilleure information des consommateurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Grenet](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89082

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 septembre 2010, page 10194

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)